

CNCAS du 3 décembre 2009

Représentant de l'UNSA ITEFA : Gérard MERCADIER

Monsieur Luc ALLAIRE, dagemo, ouvre la séance de cette CNCAS.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Approbation du Compte rendu de la réunion précédente du 25 juin 2009,
- Projet de revalorisation pour 2010 des prestations soumises au quotient familial,
- Projet d'extension du nombre de jours de prise en charge au titre de l'aide aux vacances,
 - Questions diverses.

1- Approbation du compte rendu du 25 juin 2009 :

Les remarques formulées sur des questions de forme ont été prises en compte et seront intégrées : le PV est approuvé sous réserve des observations précitées.

2- Projet de revalorisation pour 2010 des prestations soumises au quotient familial :

Monsieur ÉLISSABIDE (DAGEMO) présente les 5 simulations de revalorisation, établies à partir de l'exemple de « l'aide à l'éducation », en rappelant les objectifs qui ont prévalu pour les établir :

- Ouvrir le dispositif à de nouveaux bénéficiaires,
- Revaloriser le montant des prestations pour l'ensemble des agents,
- Augmenter plus particulièrement le niveau des prestations pour les agents « bénéficiant » des quotients familiaux (QF) les moins élevés.

A ce stade de la présentation, l'UNSA ITEFA n'a rien à objecter, bien que notre organisation syndicale s'interroge sur le vocabulaire de l'administration et la signification qu'elle en donne : sans vouloir ni chercher querelle formelle, ni sémantique déplacée sur l'emploi du terme « bénéfice » pour avoir un QF des moins élevés....mais elle craint que ce soit le reflet de l'expression des services administratifs à l'égard de l'action sociale et de « son évolution ».....

Il doit être précisé que ces simulations intègrent une revalorisation générale de 2% du montant des prestations.

Ainsi, la simulation 5, que retient l'administration, combine cette augmentation, avec une revalorisation des QFP et QFR de 15 €ainsi qu'une modification de la borne supérieure de 130 % à 140 %.



Ce taux sert au calcul du montant d'une prestation en fonction du Quotient mensuel de l'agent. Ainsi, il apparaît une amélioration générale du montant des prestations.

L'UNSA ITEFA a donc voté favorablement à cette proposition. Il n'était pas question, pour notre organisation syndicale, de priver les agents de cette revalorisation.

A juste titre, vous ne l'auriez pas compris!

Pourtant, cette revalorisation doit-elle être approuvée « les yeux fermés » .. !!!

En étudiant les autres simulations présentées, plusieurs éléments apparaissent à l'examen :

• La simulation 1, proposée par la CFDT, tend à modifier les bornes à 65% et 135 %.

Elle a certes pour effet de donner *une maigre augmentation* pour **très peu d'agents**, situés au delà de 130%, mais, en faisant payer aux agents compris entre 70% et 130 % le prix fort, puisque ceux-là verraient le montant de leurs prestations diminuer......

Cet effet de baisse du montant des prestations serait encore plus catastrophique, s'il n'était pas atténué, rappelons-le, par la hausse unilatérale des 2% indiqué plus haut....

Autrement dit, ce serait donc aux agents, les moins bien lotis de notre ministère, de payer pour les agents encore plus défavorisés !

Ainsi donc, les personnels, dont le quotient mensuel leur permet de bénéficier des prestations allant de 70% à 130% du montant de base, sont considérés comme « favorisés », par l'administration et par la CFDT, SUD et le SNUTEF.

Á l'UNSA ITEFA, nous disons « NON » à cette façon de procéder, qui n'est qu'illusion démagogique !

• <u>La simulation 2</u> remonte de 65 à 70% la borne inférieure mais produit des effets quasiment identiques.

Cette dernière a la préférence du SNUTEF, qui a fait remarquer avec « audace » en séance, que, finalement, « ce n'est pas si grave, si des agents voient le montant de leurs prestations diminuer »!!!!!!

Á l'UNSA ITEFA, nous disons « NON » également à ce type de raisonnement.

Pour notre organisation syndicale, <u>tous les agents dont le quotient mensuel leur permet de bénéficier des prestations ministérielles d'action sociale de 70 % à 130% du montant de base sont les agents les plus défavorisés de notre ministère.</u>

Nous nous refusons donc de faire un tri parmi ces derniers, pour savoir lequel doit payer pour l'autre. Les « riches », les « favorisés » - pour reprendre une expression syndicale souvent entendue - eux, sont ailleurs. Ils ne sont pas dans le quotient familial, et ils n'attendent pas après lui ni après l'action sociale pour ajuster leur « fin de mois »!!!



• <u>La simulation 3</u> est présentée par l'administration <u>comme étant</u> celle de l'<u>UNSA ITEFA</u>: Elle augmente de 5% les QFP et QFR.

En fait, il apparaît que cette simulation produit <u>l'augmentation des prestations de TOUS les agents</u> (contrairement aux deux précédentes simulations précitées).

Les montants indiqués **affichent donc une progressivité régulière en valeur absolue** de 70 à 130 % : ce point est primordial.



Ne vous laissez donc pas abuser par certains qui pourraient vous présenter tableaux, graphiques, évolutions en pourcentages mirifiques par rapport à quelque chose qui n'existait pas, en sachant que sans la connaissance des formules de base vous ne pourriez pas vérifier!!!

L'augmentation du QFP produit automatiquement l'ouverture des prestations à un nombre de bénéficiaires plus important : c'est bien l'effet qui est recherché pour répondre aux attentes des agents.

En effet, il s'agit de consommer des crédits non-utilisés, qui avaient le don de « disparaître » dans la fongibilité asymétrique instaurée par la LOLF....

Pourtant, cette présentation a été « *légèrement travestie* », puisque la demande de l'UNSA ITEFA, lors de la CNCAS du 23 JUIN 2008, était de porter le QFP et le QFR, respectivement à 1800 €et à 1200 €

En effet, la simulation 3 les porte <u>seulement</u> à 1671 €et 1121 €....*Ce qui est bien inférieur à notre proposition...*

Aussi, il nous paraît important de faire quelques rappels :

C'est lors de la CNCAS de 2007 que l'UNSA ITEFA a demandé que soit corrigé le QFP et QFR. En effet, tous les ans, les bilans de l'action sociale faisaient apparaître une somme non négligeable de crédits d'action sociale non-consommés...

Le 30 janvier 2008, un groupe de travail réuni sur ce sujet n'avait pas permis de déboucher sur la proposition de l'UNSA ITEFA: celle-ci recevant une fin de non recevoir de la part de l'administration et de quelques organisations syndicales, sans que ni l'une ni les autres ne proposent quoi que ce soit d'ailleurs!

Une fois encore, l'UNSA ITEFA a demandé que soit mise à l'ordre du jour de la CNCAS de juin 2008 sa proposition de réévaluation du QFP et du QFR, en faisant observer au passage, qu'il n'y avait pas eu de revalorisation depuis 2 ans !!!



Pour mémoire, cette revalorisation d'un montant évalué à 220 000 € était couverte par les crédits non utilisés d'environ 300 000 €, Mr MATHIEU (DAGEMO/SDCC) indiquait que cette demande était prématurée... renvoyant de facto cette urgence à plus tard et omettant de soumettre au vote cette proposition bien sûr....

Les agents concernés pouvaient et peuvent attendre...!

La CNCAS de décembre 2008 n'ayant pu se tenir, la question posée est donc revenue à celle du 23 juin 2009 : il fut proposé la constitution d'un GROUPE DE TRAVAIL... qui s'est réuni le 13 octobre 2009.

C'est cette décision qui vient d'être prise lors de cette CNCAS !!!!.....Soit avec plus de 2 ans de retard pour un résultat discutable, voire contestable, pour la lenteur et les circonvolutions de la prise de décision, rappelées ci-dessus.

En conclusion, c'est donc <u>la simulation 5</u>, qui intègre 3 paramètres d'augmentation, qui a été retenue.

La baisse du montant des prestations, provoquée par la proposition de la CFDT, se trouve ainsi diluée et compensée par la hausse des QFP et QFR proposée par l'UNSA ITEFA, ainsi que par la hausse générale de 2% du montant des prestations.

A ce sujet d'ailleurs, il a été indiqué que cette hausse de 2% n'interférait pas avec la hausse générale annuelle des prestations résultant de la hausse interministérielle intervenant le 1er janvier 2010 qui est répercutée automatiquement sur les prestations ministérielles, **et qu'elle vient en complément à cette dernière.**

Il nous a été indiqué, que la revalorisation du QF + 2% représente environ 6%, à laquelle il faut ajouter la hausse interministérielle qui est généralement d'environ 4%. Cela ferait donc un total d'environ 10% des prestations ministérielles...

Si tel n'était pas le cas, cette affaire serait un vrai marché de dupes, puisque l'ajustement à la hausse des QFP et QFR serait repris par une augmentation annuelle diminuée de moitié.... « donner d'une main pour reprendre de l'autre!!! »

L'UNSA ITEFA sera particulièrement vigilante sur ce point.



Pour comprendre notre vigilance à l'action sociale et à ses répercussions directes sur la vie des agents, nous vous devions ces explications certes techniques et complexes mais nécessaires pour ne pas « flouer » les agents par des chiffres, des tableaux et des statistiques, qui souvent masquent « la pénurie » des aides et des prestations sociales.



3- Projet d'extension du nombre de jours de prise en charge de l'aide aux vacances :

Cette prestation, mise en place en 2007, rencontre un vif succès. Dans un premier temps, il avait été décidé de ne financer que 7 jours, avec l'objectif de la passer à 14 jours (soit 13 nuits), si les contraintes budgétaires le permettaient.

C'est désormais chose faite à l'unanimité à compter du 1er janvier 2010.

4- Questions diverses:

La CFDT fait observer qu'un certain nombre d'agents rencontre des difficultés pour obtenir des CESU auprès du nouveau prestataire, Monsieur ALLAIRE indique qu'une intervention sera conduite afin de remédier à ces difficultés.

La CFDT fait également observer le peu de prestations à l'intention des agents célibataires, et demande à ce qu'une réflexion sur ce sujet puisse être conduite.

L'UNSA ITEFA rejoint cette demande, mais rappelle pour autant qu'une autre catégorie de personnes est également la grande oubliée de ce ministère, à savoir, les agents qui partent en retraite.

0880

L'UNSA ITEFA s'est souvent trouvée bien seule pour défendre l'intérêt des agents, tant l'ambiguïté et la condescendance de « la position commune élargie » à l'égard de l'administration était « criante ».

Pourtant, une chose est certaine aussi, avec la mise en place des DIRECCTE, l'action sociale changera dans les années à venir, même si, dans un premier temps, chaque entité conservera ses prérogatives, mais pour combien de temps encore ?

Mais tout à un prix, le silence aussi d'ailleurs, et surtout lui ! Il peut en devenir même fracassant...car,

« Celui qui sacrifie sa liberté pour une sécurité provisoire, ne mérite ni l'un ni l'autre »

Benjamin Franklin

6889